

L'ECHO DU PATRIMOINE N° 3

Mot d'introduction.

Vous avez en main le troisième numéro de l'Echo du Patrimoine. Bien qu'il cherche encore sa forme, il conserve sa motivation première: assurer un lien entre les membres de notre association, les informer des activités en cours ou en projet, et de toute nouvelle touchant le patrimoine dans notre petite région.

Ces nouvelles ne manquent pas, que chacun peut vérifier au cour d'une rue ou d'un chemin: un chantier pour l'église de la Maison-Dieu à Châtillon-sur-Thouet, église sauvée qui se cherche une nouvelle vocation ; un immeuble place des Bancs qui retrouve sa façade d'origine en colombages; une autre église, celle du Rosaire en voie d'acquisition par la ville.

Après les maquettes de la vieille ville et de la ville moderne récemment exposées, une autre sera bientôt visible : celle de la Poudrière.

Notre patrimoine historique intéresse aussi les enfants qui viennent de reprendre pour la troisième année les ateliers d'archéologie (voir notre article ci-contre), et a eu récemment l'honneur de la revue régionale Le Picton dans laquelle A. VERDON consacre cinq pages bien illustrées au château de Parthenay.

Oseront nous penser que l'association Parthenay-Remparts est un peu pour quelque chose dans tout cela ?

...il n'est pas interdit de rêver.

Michel LACOMBE

Activités 1991.

Actuellement, l'association participe à l'exécution de fouilles archéologiques autour et sur les vestiges de la porte d'entrée du château ainsi que dans la bastille de Richemont. Les mauvaises conditions climatiques ont repoussé l'échéance de fin des travaux au 30 avril. Cette activité se déroule essentiellement le week-end et est ouverte à tous.

Au mois d'août (du 10/08 au 01/09), durant trois semaines auront lieu des fouilles archéologiques dans le fossé sud du château. Il s'agit de poursuivre le dégagement des piles du pont par l'enlèvement des couches archéologiques qui les environnent. Il est également possible que la fouille comprenne l'entrée du château afin de permettre l'aménagement touristique de ce secteur.

Nous rappelons que toutes les personnes qui possèdent un puits et qui envisagent de le nettoyer peuvent passer par notre association afin d'en permettre une fouille préalable. Les données recueillies contribuent ainsi à une meilleure connaissance de notre ville.

De même, il est demandé à toutes les personnes possédant des éléments mobiliers (1), immobiliers (2), ou des archives, de bien vouloir nous le signaler afin de les répertorier, sous le contrôle des propriétaires.

Albéric VERDON

(1) poteries, monnaies, objets anciens

(2) curiosités architecturales



Sceau des Parthenay-l'Archevêque

Reprise des ateliers d'archéologie.

Comme l'an passé, des membres de l'Association (L. Fleuret, L. Brohand, A. Clairand, JP. Severac) proposent aux scolaires du district de Parthenay des activités touchant à l'archéologie (dessin, recollage de poteries, études, fouilles...) dans le milieu parthenaisien plus particulièrement. Cette année, le projet a été étendu aux 6e, 5e et classes de perfectionnement; il touchait auparavant les CM. Les effectifs, très conséquents, montrent bien l'intérêt porté par les jeunes générations à tout ce qui touche l'histoire, l'archéologie, le passé en général.

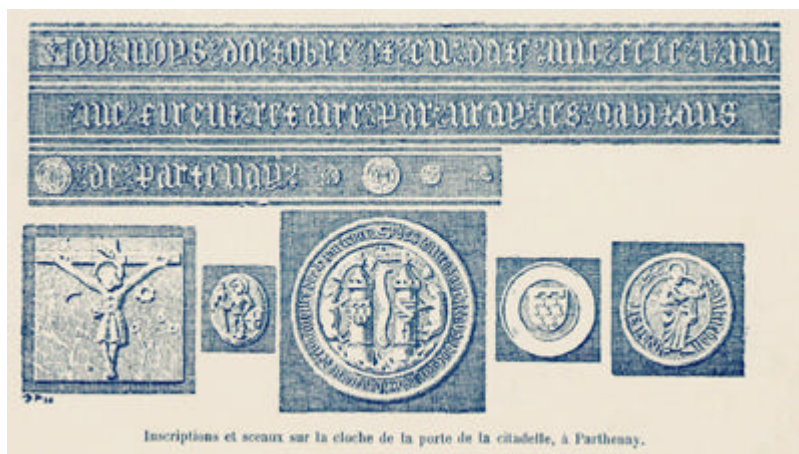
Laurent FLEURET

Le monument du trimestre : *L'horloge de la porte de la Citadelle.*



Depuis quelques mois, la ville de Parthenay revit au rythme des sonneries de son horloge municipale. Celle-ci, après plusieurs années d'arrêt, vient d'être restaurée et remise en marche.

L'installation d'une horloge sur la porte de la citadelle remonte au moins à 1456, puisqu'à cette époque il est fait mention de la « *re/oge* »(1). Il est probable que cette installation soit un peu plus ancienne car la cloche qui accompagne l'horloge actuelle est datée de 1454. L'inscription en lettres gothiques qui avoisine cette date prouve que cette cloche en remplaçait une plus ancienne :



Inscriptions et sceaux sur la cloche de la porte de la citadelle, à Parthenay.

« AU MOYS D'OCTOBRE ET EN DATE MIL CCC L IIII. ME FIRENT REFAIRE PAR VRAY. LES HABITANS DE PARTHENAY. »

L'existence d'une horloge municipale peut également être plus ancienne car en 1408, Parthenay possédait un « *allogeur et faiseur d'alloges* » (2).

L'horloge actuelle fut mise en place en 1838 en remplacement d'une autre plus ancienne qui avait été en grande partie refaite en 1824.

La municipalité d'alors qui avait décidé de placer une horloge sur le clocher de St Laurent acheta de ce fait deux horloges pour une valeur de 53326.20 fr. Ce fut Mr Gourdin de Moyet près de la Flèche dans le département de la Sarthe, qui fut chargé de la construction.

En 1839, le poids de l'ancienne horloge de la porte de la citadelle se trouvant trop léger, il lui en fut substitué un autre, en fonte, de 180 kg (3). Aujourd'hui l'électricité évite les fastidieux remontages du poids.



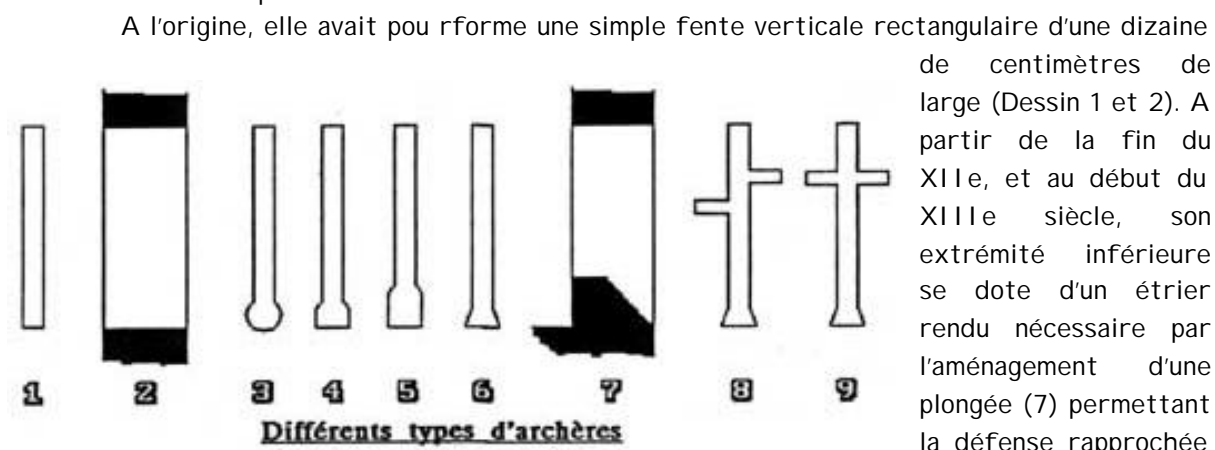
Albéric VERDON

- (1) Archives historiques du Poitou, Tome 35, page 20.
 (2) Archives historiques du Poitou, Tome 26, page 143.
 (3) Registres municipaux de Parthenay.

NOTE: « alloge » ou « reloge » signifie HORLOGE, et « allogeur » HORLOGER.

Notions d'architecture militaire : L'archère.

L'archère est une meurtrière percée dans l'épaisseur des murs des fortifications, permettant l'utilisation de l'arc ou de l'arbalète dans le cas d'une défense active. Elle apparaît au XII^e siècle et fut couramment construite jusqu'à l'extrême fin du XV^e siècle, époque à laquelle la canonnière et l'arquebusière se substituèrent à elle comme meurtrière.



de la base des fortifications. Quatre types d'étrier apparaissent alors : l'étrier circulaire (3) ; l'étrier en pelle (4) ; l'étrier en rame (5) ; et l'étrier triangulaire (6). Ce dernier est pratiquement le seul que l'on rencontre à Parthenay, hormis un cas d'étrier en pelle. Le Château de Coudray-Salbart proche par son histoire et son architecture des fortifications de Parthenay, possède également des étriers triangulaires, mais aussi des étriers circulaires.

Au début du XIII^e siècle, l'archère va être munie de petites fentes horizontales qui permettent au tireur d'agrandir son champ visuel. Ces fentes (généralement deux par archère) peuvent être décalées (8) ou se placer sur un même plan (9). Ce dernier type est particulièrement bien représenté dans l'architecture militaire de Parthenay et de Coudray-Salbart. Présence d'autant plus remarquable puisqu'il s'agit vraisemblablement des plus anciennes de ce type connues en France et qu'elles ont été probablement importées d'Angleterre.

Albéric VERDON

L'Archéologie informatisée.

Durant les mois de juillet à septembre 1990, après que le service archéologique de la ville de Parthenay ait fait l'acquisition d'un ordinateur portatif, transportable jusque sur les sites de fouille, j'ai débuté la conception d'un logiciel traitant des données archéologiques. N'ayant vu auparavant aucun programme concernant ce domaine et j'ai littéralement transcrit les fiches de papier employées par les fouilleurs, en y apportant des modifications sur les conseils et demandes de notre archéologue municipale Mme CAVAILLES.

Nous gérons pour l'instant les données concernant les sites de fouille, les contextes (couches archéologiques), les monnaies découvertes (avec l'aide d'A. CLAIRAND) ; en prévision : les photos. Nous pourrions tirer de ces données, quand elles seront saisies, des statistiques intéressantes apportant des informations sur l'histoire de Parthenay, les habitudes de ses habitants, la répartition d'objets (ou autres) dans la ville...

Nous allons prochainement entrer en contact avec la personne responsable de l'informatisation des données archéologiques à Marseille. Cela nous apportera une aide précieuse puisqu'ils sont en avance dans ce domaine.

Enfin, Il m'a été demandé de réaliser un programme pour l'association, capable de gérer les données cadastrales des habitations de Parthenay : plus précisément l'évolution des habitations, des travaux réalisés, des différents propriétaires au travers des siècle. Cela représente un travail énorme d'analyse et de programmation, mais surtout de recherche en archives, en cours de réalisation par A. VERDON, et de saisie des données... Les premiers résultats n'arriveront certainement pas avant 92 ou 93.

Laurent POUIT

Rubrique numismatique.

En 1643 les français remportent au large des côtes américaines, la bataille navale de Carthagène sur la flotte espagnole. Ce n'est qu'en 1695 qu'une émission de jetons eut lieu pour commémorer cette victoire.

Au droit, on peut lire -« *LUDOVICVS MAGNUS (REX)* » avec au centre, le buste du roi Louis XIV (1643-1715) tourné à droite ; en dessous, un N.

Au revers, « *OMEN IMPERII MARI TIMI* » et dans le champ, un trident passé dans une couronne navale lacérée et palmée ; à la base, un trait d'exergue sous lequel on voit un fleuron. Il existe une variante avec, à cet emplacement, l'inscription « *KARTAG (IMEN) NOVAM* ».

L'exemplaire en laiton de 26mm de diamètre trouvé à la tour, de la poudrière en 1988 a subi de nombreuses altérations; en plus de l'usure, il fut postérieurement perforé : perforation qui s'est faite du revers vers l'avant, provoquant un rebord autour du trou central par poussé du métal.



Echelle 1:1

Louis XIV est qualifié sur ce jeton de grand roi : « *MAGNUS REX* ». Cela est renforcé par l'idée de la victoire sur la flotte espagnole que l'on peut voir au revers, bien qu'ayant eu lieu 52 ans plus tôt. Ceci est révélateur des mentalités de cette fin du XVIIe siècle, où l'on cherche à montrer Louis XIV victorieux auprès du peuple, en des temps qui sont en réalité

marqués par de nombreuses défaites.

Arnaud CLAIRAND

Références bibliographiques :

Feuardent F. Numéro 12915.

Jacquot J. Page 37 Vol 1 1968 « Les médailles et jetons de Louis XIV »

Menestrier page 16 « Histoire du Roy Louis le grand par les médailles ».

La page d'histoire.

A partir des documents collectés lors de recherches effectuées sur Parthenay, nous essaierons chaque trimestre de vous proposer une « *page d'histoire* » de notre ville et de ses environs.

Dans un premier temps, seront évoquées toutes les notices rédigées par divers auteurs (du XVIe au XIXe siècle) ayant précédé les écrits de Bélisaire LEDAIN.

L'auteur proposé aujourd'hui se nomme Appolin BRIQUET. Il fut le premier à réaliser

une synthèse à véritable caractère historique sur notre ville.

Lecture en fut faite lors du Congrès Archéologique de Niort en 1840 et elle fut publiée dans le tome IV des mémoires de la Société de Statistiques des Deux-Sèvres. Le document qui suit semble être la première synthèse qui préfigura l'écrit cité précédemment. Il est extrait des cartons des Archives Départementales des Deux-Sèvres (cote 5F66). Bien que non daté, compte tenu de sa teneur, il est possible de placer sa rédaction dans les années 1810/1830.

Albéric VERDON

Notes sur Parthenay.

La ville de Parthenay est très ancienne : Elle a été forte par des fortifications intérieures et extérieures. Ces dernières ont été détruites et remplacées par deux places et des boulevards plantés d'arbres qui tournent une partie de la ville, et forment aujourd'hui des promenades fort agréables.

Elle est entièrement murée et flanquée de grosses tours qui servaient à sa défense. On y entre par quatre portes dont trois qui étaient des espèces de forteresses, ont été démolies depuis la Révolution. Il n'en reste plus qu'une celle du pont Saint-Jacques, qui a été conservée comme un monument d'art, et qui est d'une structure régulière et même élégante.

Dans l'intérieur de la ville est une citadelle dont l'entrée est confondue par une tour énorme, et par une porte en fer. L'horloge de la ville est sur cette tour qui a été conservée.

La citadelle se composait comme aujourd'hui d'une seule rue qui conduisait au château dont plusieurs tours existent encore.

Dans cette citadelle se trouvaient et sont encore aujourd'hui :

- Le palais de justice qui offre par sa disposition tous les avantages d'un pareil établissement. (1)

- Une maison d'arrêt et des prisons sûres et en bon état. (2)

- Des halles vastes pour le marché des grains. (3)

- Un hospice bien situé destiné aux pauvres malades valides de la ville et de son arrondissement. L'église Sainte-Croix, aujourd'hui succursale, et lors de la Révolution église collégiale avec un chapitre composé d'un doyen, d'un chantre et de plusieurs chanoines.

- Deux communautés de femmes, l'une sous le titre d'union chrétienne. La chapelle est aujourd'hui une salle de spectacle (4), et la maison sert au logement du sous préfet et à l'établissement de ses bureaux. L'autre sous la dénomination d'ursulines avait une église sous l'invocation de Notre-Dame de la Couldre. C'était la paroisse du château, et une vaste maison qui a été conservée. Le frontispice de cette église inspirait beaucoup d'intérêts aux amateurs de l'antiquité. Les scènes de la passion y étaient reproduites en grand ; surmontés du Père éternel. C'est dans cette église, d'une structure régulière, voûtée et soutenue par des piliers lestes et hardis, qu'on prétend que Saint Bernard, y officiant, avait reçu la conversion d'un grand seigneur, qui voulait y entrer à cheval avec sa suite. Cette anecdote pourrait bien être de celles qu'on fabriquait autrefois pour exercer la crédulité. Enfin cette église a été vendue à un prêtre qui l'a fait démolir en grande partie. Il ne reste plus du frontispice que la partie inférieure où l'on voit encore de chaque côté de la porte d'entrée quelques membres d'un cheval, et d'un homme monté dessus, mais dans l'état de dégradation où ils sont, on ne peut reconnaître ce qu'ils représentent. Il est cependant probable que c'étaient les seigneurs de Parthenay, fondateurs de cette église.

Le château était très fort, défendu au couchant par la rivière du Thoué qui en baignait pour ainsi dire les murs, et qui l'entoure de ce même côté. Il terminait la citadelle, et il en reste encore trois tours considérables. Il paraît qu'on se propose de les abattre et d'aplanir l'emplacement de ce château pour en faire une place publique. (5)

Parthenay est bien situé et jouit d'un air tempéré. Il est baigné au couchant par la rivière du Thoué qui, après avoir passé à Saint Loup, Airvault et Thouars, se jette dans la Loire

près de Saumur.

Cette ville a cinq faubourgs dans l'un desquels est compris Parthenay-le-Vieux ainsi qu'on l'appelle de ce qu'on le croit plus ancien que la ville. Ce Parthenay-le-Vieux avait un prieuré desservi par quatre chanoines. Ce prieuré c'est-à-dire la maison des chanoines et ses domaines en dépendant ont été vendus depuis la Révolution. Il ne reste plus que l'église, dont l'intérieur se divise en une nef et deux collatéraux soutenus par des piliers fort élevés et très lestes, le tout surmonté d'une voûte. Avant la Révolution on voyait dans la cour de cette église le mausolée en grand de Jean de Parthenay et de deux de ses enfants. Ce Jean de Parthenay avait été archevêque de Bordeaux d'où il avait obtenu la permission de se marier afin de perpétuer la famille qui était illustre et qui a fini par Catherine de Parthenay, femme de beaucoup d'esprit, inculpée de conspiration sous Louis XIII et qui a terminé ses jours étant détenue dans le château de Niort. Il en est parlé dans l'histoire de La Rochelle. (6)

On voit encore sur le frontispice de cette église la statue en pierre d'un chasseur et d'un enfant renversé sous les pieds du cheval sur lequel il est monté, et portant un faucon sur la main. On prétend que ce chasseur était le seigneur de Parthenay. Il y a du côté opposé une statue aussi en pierre ; c'est une espèce de lion sur le dos duquel est un jeune homme qui lui tient la gueule ouverte au moyen d'un bâillon qu'il tire à lui.

Au milieu du cimetière placé auprès de l'église, était un phare fort élevé, destiné dit-on, à diriger ceux qui dans l'éloignement étaient en usage d'y apporter les morts. (7) Ce cimetière a été vendu, et en le cultivant on y a trouvé plusieurs tombeaux en pierre blanche, d'une seule pièce, pierre étrangère au pays où on ne trouve que du granit. Chacun de ces tombeaux ne contenait plus qu'une petite cruche de terre cuite, un briquet, une pierre à fusil, de l'amadou, des alouettes et quelques pièces de monnaie de billon. (8)

Les archives de ce prieuré, transférées à la préfecture du département où elles ont été brûlées dans un incendie, contenaient des titres fort anciens qui remontaient au VI^e siècle. (9)

A suivre

(1) Il s'agit ici de l'ancienne Justice de Paix, placée au nord de l'actuel Palais de Justice.

(2) Démolies en 1969, il ne reste que les trois cachots qui avaient été aménagés dans trois tours du front sud de la Citadelle.

(3) Démolies en 1860 et remplacées par le tribunal.

(4) Elle était placée côté Citadelle dans l'angle Est de la porte fortifiée.

(5) Le projet fut mis en exécution en 1830.

(6) Concernant le mausolée d'un Jean de Parthenay, les faits mentionnés sont assez curieux. Il n'y a eu que deux Jean l'Archevêque. Le premier fut enterré aux Cordeliers. Nous ignorons le lieu de sépulture de Jean II qui pourrait bien sûr se placer dans l'église de Parthenay-le-Vieux. Son mariage demeura stérile.

Il n'y eut jamais de Jean de Parthenay archevêque de Bordeaux. Il est fait ici allusion à Josselin II nommé archevêque en 1059 et qui fut inhumé à Luçon en 1086. Ce prélat ne se maria jamais et n'eut pas de descendance. L'importance de son action dans le règlement du schisme de Béranger entraîna les descendants de son frère Simon à prendre le nom de l'Archevêque comme patronyme.

Quant à Catherine de Parthenay, elle appartenait à la famille des Parthenay-Soubise, branche issue des Parthenay-l'Archevêque.

(7) Il s'agit ici d'une lanterne des morts.

(8) Il s'agit de sarcophages calcaires qui furent construits jusqu'au XIII^e siècle et réutilisés bien au-delà.

(9) XI^e et non VI^e siècle. Un autre document mentionne qu'un coffre d'archives était

détenu par un riverain lors de la Révolution et que les documents qu'il contenait furent vendus et éparpillés.

Le boulevard d'artillerie du château

Premiers résultats des fouilles réalisées de mai 1990 à janvier 1991. (extrait du rapport de fouilles)

Le front sud du château de Parthenay a été fouillé dans sa totalité jusqu'aux limites de la Bastille de Richemont. A cette extrémité Est, le rocher affleurerait pratiquement en surface. La tour a été fouillée dans son intégralité et le boulevard d'artillerie dégagé jusqu'à son niveau de sol. (1)

Les premières conclusions permettent tout d'abord la confirmation de la fonction strictement militaire du boulevard. La fouille a corroboré l'hypothèse selon laquelle il ne s'agit là que d'un lieu de passage à vocation de surveillance et, en cas d'attaque, de défense du château. De fait, cette partie de la forteresse n'a révélé aucun autre type d'activité et ne nous fournit que très peu de renseignements concernant le site dans son entier.

Et même du point de vue de l'activité militaire, les informations sont très restreintes puisque nous n'avons trouvé qu'une pointe de flèche. (2) Les seuls renseignements nous sont fournis par les types de comblement et les éléments architecturaux. Et sur ce dernier point aucune étude comparative n'a été possible. En effet, la plupart des boulevards d'artillerie dans la région ont disparu (Poitiers) et ceux qui subsistent (par exemple Bourg-Archambaud dans la Vienne) ne présentent pas de similitude avec celui de Parthenay. Nous ne pouvons donc nous en tenir qu'aux données archéologiques. Celles-ci nous ont montré une courte durée d'utilisation. Ainsi notamment, le type d'archère canonnière du boulevard n'était plus militairement performant dès la fin du X^e siècle. (3) D'ailleurs, à la Bastille dite de Richemont la tour d'artillerie bâtie en 1494, présente un type de canonnière à double ébrasement tout à fait différent.

Nous n'avons mis au jour aucune communication entre l'intérieur du château et le boulevard; ce qui tendrait à suggérer l'utilisation de structures en bois. Cette allégation est confirmée par plusieurs éléments : d'une part la profusion de clous à partir de la période III (4) et d'autre part, le fait qu'aucune structure bâtie n'existe pour desservir les archères canonnières étagées sur deux niveaux, qu'aucune communication ne soit visible entre le boulevard et la tour, et que l'archère canonnière située à l'Ouest (côté Poudrière) soit à l'aplomb de l'escalier.

Le boulevard est prolongé à l'Est par le rocher lui-même. Hormis des tranchées modernes, aucune trace de creusement n'a été trouvée sur ce dernier.

Mais tous les travaux récents ont enlevé toute lisibilité à cette partie du front Sud. Il est possible qu'il s'agisse d'un espace libre de toute construction au XIII^e siècle mais en ce qui concerne le XV^e siècle, il est impossible de se prononcer.

Ce rocher fait office d'escarpe dans la partie Est du front Sud. En face du boulevard, la contre-escarpe a disparu sous des bâtiments modernes. Malgré cela, on peut considérer au XV^e siècle la construction, non seulement d'un boulevard d'artillerie, mais de tout un ensemble défensif clos à l'Ouest par une enceinte fermant le fossé, et à l'Est par la tour d'artillerie. (5)

L'emplacement de ce système défensif pose un problème de compréhension. En effet, cet ensemble constitue (en l'état actuel de nos connaissances) la seule construction à vocation militaire du XV^e et il se situe face à la citadelle (ce qui conduit à penser que le danger venait des habitants de Parthenay). Ceci peut surprendre mais Parthenay n'est pas un cas isolé. Au XV^e siècle, dans de nombreuses villes, la bourgeoisie à l'importance grandissante, avait pris les armes contre les seigneurs (6) ce qui conduisit certains d'entre eux à s'en prémunir en fortifiant les châteaux du côté des villes.

Dans une autre problématique que celle de la castellologie, la découverte de deux fosses silos nous a révélé une occupation du site antérieure à l'installation de la forteresse. La fonction de ces fosses nous présente un autre type d'activité humaine : le stockage de produits alimentaires. Leur situation en dehors de l'enceinte du XIII^e siècle et en bordure du fossé actuel, nous permet d'affirmer que la transformation de l'éperon rocheux (creusement du fossé) n'a dû s'effectuer qu'après cette première occupation.

Il est évident que ces fosses ne peuvent être un fait isolé et qu'au moins un système de protection (palissades ou murs) devait les enfermer.

Cet ensemble de stockage était probablement plus étendu et lié à d'autres types d'activité (fermes... ?) mais nous n'avons pas pour l'instant plus de données. Seule une poursuite des investigations archéologiques pourrait nous fournir des éléments complémentaires.

Heureusement, le site de la place du château ne risque pas de faire l'objet de transformations et n'est pas en danger à court terme. Toutes les actions archéologiques ont été immédiatement suivies de restaurations par les services des Monuments Historiques pour répondre à la volonté municipale de mise en valeur du site.

Les recherches sur la place du château ont jusqu'alors été effectuées de manière sporadique, et en fonction d'un calendrier de restauration (et donc ne concernaient que les parties encore en élévation, c'est-à-dire l'enceinte et les tours). Dans ces conditions privilégiées, on peut souhaiter qu'un programme de recherche soit mis en place avec la collaboration d'organismes spécialisés en castellologie, céramologie, palynologie..

C'est seulement dans ces conditions qu'il sera possible d'offrir une bonne compréhension de la vie au château de Parthenay.

Christine GUILLOT
Maria CAVAILLES

(1) Ce niveau de sol n'a pas été dépassé car nous avons jugé inutile de fouiller le remblais de construction du boulevard (6m d'épaisseur).

(2) Nous ne sommes renseignés sur le type de canons utilisés que par le diamètre des canonnières.

(3) Renseignement fourni par Mr Ph. DURAND.

(4) Bien qu'en fouille nous n'ayons trouvé aucun reste de bois:

Périodes : I (X-XII^e), II (XIII-XIV^e), IIIa (milieu XV^e), IIIb (fin XV^e-XVI^e), IV (fin XVI-Milieu XVII^e), V (XVIII-XIX^e).

(5) Il ne s'agit pas là du sujet de notre étude, mais le système défensif construit au XV^e siècle se poursuit jusqu'à l'extrémité Est avec le Bastille et le pont-levis.

(6) En 1423 les habitants de Parthenay prirent le château pour libérer le seigneur contre Jacques d'Harcourt en passant justement par le front sud.